

## FICHE DE SUIVI DU TRAVAIL INDIVIDUEL - EXPLICATIONS

A tout chapitre du manuel de mathématiques correspond une fiche de suivi du travail individuel que reçoit chaque élève en début de chapitre.

Il y indique nom, prénom et groupe, et y trouve :

1. les objectifs généraux du chapitre ;
2. un tableau de suivi de son travail individuel pour ce chapitre ;
3. des liens vers les ressources en ligne qui peuvent l'aider ;
4. une plage pour indiquer le dernier délai pour avoir terminé son travail individuel concernant ce chapitre ;
5. des colonnes d'auto-évaluation à remplir juste avant et juste après un travail récapitulatif de 90'.

Le tableau rappelle la relation au sein d'un chapitre entre les activités, la théorie et les exercices, les savoir-faire attendus en fin de chapitre et contient deux colonnes consacrées à l'auto-évaluation par l'élève de ses compétences.

### Exemple

Activités	Théorie	Exercices	Ex. sup.	Auto-évaluation	De 1 à 6	De 1 à 6
					Avant éval	Après éval
<b>1</b> 2.1 à 2.4 2.5 2.6	<b>1-2-3-4</b>	<b>1-2-3-4-5-6-7</b> <b>8-9-10-11-12</b>	<b>49-50-51-</b> <b>55-56</b>	les nombres entiers naturels et relatifs : opposé d'un entier ;		
				différence entre chiffre et nombre ; ordre des opérations ;		
				Le vocabulaire lié aux opérations (somme, différence, produit), différencier une opération de son résultat ;		
				...		
...	...	...	...	...		

**Fiche de suivi du travail individuel : explications**

1. les activités et certains éléments de théorie sont travaillés en classe avec le professeur, seul-e, à deux ou sous forme de travaux de groupes, parfois à terminer en devoirs ;
2. une fois une/plusieurs activités terminées, l'élève voit – dans le manuel et dans le tableau récapitulatif de la fiche de suivi car ils sont alors dans la même ligne du tableau - quels sont les éléments de théorie et les exercices en relation avec la(les) activité(s) traitées ; ces éléments sont différenciés avec des couleurs :
  - a) **en vert** les éléments de base, de niveau normal ; cette couleur indique qu'ils doivent être traités car ils concernent les compétences minimales attendues en fin de chapitre ; les élèves en difficulté ou surchargés de travail se concentrent sur cette base ;
  - b) **en bleu** des exercices aussi de niveau normal qui complètent les précédents ; cette couleur indique que selon le niveau de compréhension et les besoins de l'élève, il choisit de façon autonome de les traiter ou pas ;
  - c) **en rose** les éléments de niveau avancé ; l'élève peut les traiter si il souhaite approfondir ses connaissances ;
3. le professeur indique une date à laquelle les exercices (minimalement les **exercices verts**) du chapitre doivent être terminés ; il laisse le plus souvent possible du temps en cours pour que l'élève travaille ces exercices à son rythme en effectuant ses choix, quantitatifs et qualitatifs, de façon autonome ;
4. un dossier avec les corrigés détaillés de tous les exercices est distribué ; l'élève auto-corrige donc de façon autonome ses exercices ; durant les phases de travail individuel ou à deux en cours, il peut en tout temps poser des questions ; si un exercice nécessite des explications plus complètes pour de nombreux élèves, il est alors discuté en cours avec tous ;
5. les exercices supplémentaires du manuel ne sont à priori pas du tout discutés en cours ; ils sont à disposition de l'élève qui souhaite les traiter, les réponses sont données dans le manuel ;
6. les exercices d'approfondissement du manuel sont souvent plus difficiles;ils peuvent selon les indications du professeur être traités sous forme de bonus ; ils n'apparaissent pas dans le tableau de suivi ;
7. un élément (activité, théorie ou exercice) terminé et compris doit être barré par une croix par l'élève au fur et à mesure de l'avancée de son travail : exemple : ~~X~~ ;
8. un élément de théorie ou exercice entamé mais pas fini ou mal compris doit être barré par l'élève ; exemple : ~~/~~ ;
9. les éléments **en vert** qui restent non barrés par une croix représentent donc le travail minimal encore à effectuer d'ici au délai indiqué ;

10. le professeur donne régulièrement une indication du rythme attendu (à priori de semaine en semaine) afin d'accompagner l'élève dans l'organisation de son travail ;
11. ces fiches doivent être en tout temps tenues à jour et amenées à tous les cours ; le professeur les consultera régulièrement ;
12. lorsque le délai de fin de chapitre est atteint, les éventuelles questions non résolues sont discutées en cours ;
13. avant les évaluations de 90', l'élève doit remplir la colonne d'auto-évaluation « Avant éval » ; il indique un chiffre entre 1 et 6 [de 1 : « pas du tout compris/acquis » → 6 : « totalement compris/acquis »] ;
14. les fiches de suivi sont recueillies par le professeur au début des évaluations de 90' et restituées après pour que l'élève remplisse de façon identique la colonne « Après éval ».

En tout temps, l'élève peut demander au maître :

- d'expliciter les consignes si elles ne lui paraissent pas claires ;
- des conseils sur son organisation du travail ;
- et bien sûr des questions sur les contenus traités ou encore à traiter.